

ORDRES DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat du mercredi 21 juin 1989 :

L'honorable sénateur Marsden propose, appuyé par l'honorable sénateur Turner,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner le lien qui existe entre la pauvreté de l'enfance et certains problèmes sociaux aigus et coûteux qui se manifestent à l'âge adulte et les mesures susceptibles d'atténuer ces problèmes; et

Que le Comité présente son rapport au plus tard le 31 décembre 1989.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des procès-verbaux du Sénat du 20 décembre 1989 :

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude du dixième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (date du rapport final sur l'étude sur la pauvreté de l'enfance reportée), présenté au Sénat le 19 décembre 1989.

Après débat,

L'honorable sénateur Marsden propose, appuyé par l'honorable sénateur Watt, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des procès-verbaux du Sénat du 27 juin 1990 :

L'honorable sénateur Marsden propose, appuyé par l'honorable sénateur Leblanc (*Saurel*),

Que l'ordre de renvoi du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie du 20 décembre 1989, concernant la pauvreté dans l'enfance, soit modifié en retranchant les mots «29 juin 1990» et en les remplaçant par les mots «31 octobre 1990».

La motion, mise aux voix, est adoptée.